

## ACTUALITES DE LA PSYCHANALYSE

OLIVIER GRIGNON

- : - :- :- :- :-

Je voudrais introduire mon propos par des considérations concernant un domaine dont je reste fort ignorant : le monde religieux Tibétain. Vous m'en excuserez, je ne le fais qu'au titre de sa portée métaphorique concernant certains aspects des débats psychanalytiques. Je précise donc que je m'appuie sur les propos d'Alexandra David-Neel dans son livre *Mystiques et magiciens du Tibet* ; je n'ai aucun moyen de les discuter, mais ce n'est pas mon affaire.

Le monde religieux Tibétain se partage en deux grandes divisions. L'école des « bonnets jaunes » est celle de la voie dite indirecte. Fondée sur la stricte observance de la discipline monastique et des principes moraux, elle assure la tranquillité d'esprit supposée conduire à l'illumination. Celle des « bonnets rouges » se préoccupe peu des monastères. Elle est purement intellectuelle. C'est celle des lettrés et des mystiques qui engagent leur noviciat dans une initiation plus ou moins aventureuse, voire extrême.

Mais les choses ne sont pas si simples.

Remarquons déjà qu'après la mort du fondateur, tout tend toujours à se scinder et à se répartir sur les deux axes d'un antagonisme structurel, incarné ici dans ces deux courants. Le fondateur est certes un homme d'appareil, mais d'un appareil qu'il a créé.

De plus, ce partage est plus théorique que réel. Non seulement le jeune moine de huit ans est conduit par ses parents au monastère le plus proche et y demeure plus souvent par habitude que par vocation, mais à fortiori il y est placé sans aucune considération de ses dispositions personnelles quant au choix du bonnet de la secte, rouge ou jaune. Il en résulte qu'il se trouve chez les « bonnets jaunes » des moines à la personnalité ouverte à la voix directe, et vice-versa.

Mais il y a plus. Depuis qu'ils débattent de leurs différends, ils connaissent fort bien leurs arguments réciproques. De sorte que, chaque école ayant repris à son compte les arguments de l'autre partie, il est impossible de s'y retrouver dans un débat où personne ne dit le contraire de personne – tout en effectuant, à partir des mêmes principes, des choix radicalement opposés. Le débat est toujours déplacé. C'est le problème de deux écoles reposant sur un fond originaire, textuel et liturgique, commun ; portant l'accent plutôt sur une face, ou plutôt sur l'autre de la même pièce désormais disloquée et appauvrie. Rouges et jaunes sont alors deux entités semblables, aussi intrinsèquement hétérogènes l'une que l'autre, et pourtant deux identités qui évolueront irrémédiablement en parallèle – du moins, tant que leur objet aura une certaine importance dans le monde qui leur est contemporain.

Je pense que ces considérations sont une métaphore tout à fait recevable de certains aspects du problème complexe que ce Colloque veut traiter. Des exposés que nous avons entendus, il ressort clairement qu'aujourd'hui le problème est politique. Il l'est doublement : politique au sens général du terme, mais aussi politique au sens d'une politique de, et pour, la psychanalyse.

Ce qui doit tout particulièrement susciter notre attention, c'est le champ où ces deux politiques se recoupent, puisque c'est là où nous pouvons saisir la spécificité de l'éclairage que peut porter la psychanalyse sur le monde actuel. Le monde occidental se caractérise aujourd'hui par une diffusion qui échappe à tout contrôle de facteurs de décadence, dont témoignent à la fois une restriction sans précédent des libertés individuelles, et une éradication progressive, sournoise mais massive, de la dimension de décision requise de l'acte d'un sujet, avec comme corollaire la déresponsabilisation de sa jouissance. L'artisan majeur de ce désastre est l'instauration d'une forclusion de la mort, de la mort dans la vie, dans la psychologie collective contemporaine. C'est pourquoi j'avais hésité à proposer comme titre de ce texte : la mort tue. Nous sommes soumis aujourd'hui à un bombardement médiatique qui fait de la vie le bien suprême des humains, et rien ne vient s'y opposer puisqu'il semble que ceci a supplanté toute pensée politique. Il n'y a plus de politiques, seulement des gestionnaires de ce consensus idéologique : il ne faut pas mourir. Comme si la vie humaine, c'était la vie au sens biologique. On mesurera le chemin parcouru en si peu d'années en rappelant l'hommage d'Aragon aux jeunes résistants du groupe Manoukian : « amoureux de vivre à en mourir ».

Il me semble que n'importe quel psychanalyste, du seul fait de sa propre psychanalyse et de l'éthique qu'elle génère, quelle que soit sa formation, ne peut qu'immédiatement se dresser contre cela. Ne serait-ce qu'en écho de sa décision d'être psychanalyste, un acte porté à sa plus absolue responsabilité, que Lacan a formalisée dans l'énoncé que le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même – c'est-à-dire ni de son caprice, ni d'aucun aréopage. De la même façon, l'expérience psychanalytique contredit toujours davantage de faire cautionner sa jouissance par quiconque – y compris le collectif des psychanalystes. De sorte que la psychanalyse doit sans hésitation s'opposer à ce monde absurde où l'on peut gagner des millions en faisant aux compagnies de tabac le procès de son cancer. D'un côté on prétend interdire l'addiction – y compris aux sectes et aux charlatans – et de l'autre on promotionne sa machinerie.

Afin d'orienter notre analyse des enjeux politiques actuels, il nous faut donc traiter l'actualité d'une question toujours ouverte : que faut-il pour que la psychanalyse soit la psychanalyse ? Mais d'abord, j'avancerai deux préalables pour expliciter mes prises de position dans ces débats.

Le facteur décisif, ce qui oriente mon choix à travers les contradictions, c'est la conscience de la responsabilité de la psychanalyse vis-à-vis des horreurs quotidiennes, des assassinats d'âme quotidiens effectués dans les différents lieux de soin, souvent avec la complicité de leur silence, voire sous le couvert, ou parfois directement par des « psychanalystes ». Voilà le vrai scandale. La vraie bataille à mener au sein de la psychanalyse est celle-là. La plus plate des psychothérapies – je veux dire la plus inefficace, ou même nocive par ignorance et fermeture d'esprit – s'effectue sous le nom de psychanalyse. La « victoire » remportée par les psychanalystes qui ont négocié avec le ministre de la santé entérinera définitivement ces déviations, surtout si on fait taire les voix qui l'interrogent ou la contestent.

La deuxième précision, c'est que je m'adresse en priorité à ceux qui se reconnaissent dans l'enseignement de Lacan, quelle que soit leur appartenance associative. Dans ces questions extrêmement complexes, on peut supposer que eux, du moins, ne sont pas tout à fait indemnes de certains préalables, et qu'ils se fondent sur le travail entrepris par Lacan pour restaurer le fil de la psychanalyse et l'arracher à ses déviations, psychothérapeutisantes, justement. Travail pas seulement théorique, puisqu'il a aussi produit de nouveaux outils de formation.

Cela a des conséquences, et c'est le moment de les rappeler – c'est-à-dire de rappeler aux lacaniens que certaines positions sont incompatibles avec l'enseignement de Lacan.

Rappelons donc, très schématiquement, les principes de base lacaniens.

En 1953, dans *Variantes de la cure-type*<sup>1</sup> (1), Lacan oppose la parole vraie au discours vrai. Sa position est très claire : la science que nous élaborons concerne le dépôt de l'analyse, pas son ressort. En ce sens, le savoir enseigné est sans valeur formatrice. C'est probablement la raison pour laquelle Lacan y condamne sèchement ceux qui s'opposent aux avancées doctrinales élaborées par certains dans un souci thérapeutique. On peut craindre qu'après cette loi et la façon dont elle leur a été présentée par leurs dirigeants, plus rien dans leurs associations psychanalytiques ne vienne y décaler les membres de leur aliénation au discours vrai. Définitivement dénommés et authentifiés comme psychanalystes, ils pourront enfin devenir tranquillement les psychothérapeutes – hélas pas du tout guérisseurs – qu'ils n'ont en fait jamais cessé d'être. Alors le risque est réel que, pour la parole vraie, il faille désormais s'adresser ailleurs (aux « charlatans »...), là où il restera un peu plus d'aventure et un peu moins de surcodage.

C'est un premier nouage paradoxal avec ce texte de Lacan : le mépris de l'attention portée à la valeur thérapeutique est un des refuges de l'imposture; et le couperet de l'Etat qui distingue la psychanalyse va la transformer en psychothérapie – au sens, disons, d'une psychologie ou d'une éducation.

Il n'est pas étonnant que sur ces bases de 1953 Lacan sera logiquement conduit à un retournement. Puisque la théorie n'est pas référentielle à l'acte psychanalytique, il faudra désormais porter l'accent sur le psychanalyste : « la psychanalyse, c'est le traitement attendu d'un psychanalyste ». Ceci n'est pas une tautologie, c'est très sérieux. La question n'est pas tant de savoir si ce que l'on fait est ou non une psychanalyse, quelle que soit son apparence, mais de savoir s'il y a un psychanalyste dans ce qu'on fait. J'insiste sur ce point qui est d'une importance considérable, puisqu'à cette condition Lacan peut fonder en raison la légitimité du savoir-faire clinicien de chaque praticien.

Cette ouverture restera-t-elle lettre morte ? Force est de constater que, malgré Lacan, l'interprétation relève toujours autant du savoir de l'analyste, qui n'est pas moins que ses idées ou ses fantasmes soumis à l'organisation de son Moi. Autrement dit, c'est une pratique qui, au contraire d'amener le sujet à se fonder dans sa parole, provoque l'identification du sujet au Moi de l'analyste. A l'inverse de ce qui conviendrait, « Le Moi constitué dans la résistance est traité comme constituant ». Bien entendu, ces déviations sont largement repérées théoriquement par Lacan. Chose tout à fait remarquable, et c'est un deuxième paradoxe, c'est que contrairement à notre attente Lacan en propose une rectification qui n'est pas essentiellement théorique – ou pas seulement théorique – puisqu'il s'agit d'une opération subjective visant la réduction du Moi de l'analyste. Cette rectification qu'on mesurera à l'aune des replis que je pointais précédemment dans les valeurs occidentales, Lacan la ramasse en un précepte : subjectiver la mort. Alors, écrira Lacan, « Je ne veux plus rien qui détermine la place d'où je répons au patient »... l'image narcissique du Moi de l'analyste est dépouillée de toutes les formes de désir où elle s'est constituée. Il est parfaitement clair que nous pouvons lire dès 1953 les arguments d'une réorientation de la formation, fondée

---

<sup>1</sup> Ecrits, Seuil.

cliniquement ; ces arguments sont déjà le socle de la future proposition du 9 octobre 1967 sur la Passe.

A vrai dire, ce dont Lacan se fait le phare n'est pas nouveau. Du moins pour des penseurs ouverts aux découvertes de Freud, mais formés ailleurs que dans le sérail psychanalytique – chez Kojève notamment, où ils butinaient le même miel que Lacan. On mesurera l'atroce régression de notre monde où triomphent les principes de précaution et d'évaluation à la lecture du résumé que Denis Hollier fait de l'intervention de Bataille aux premières conférences en décembre 1937 du Collège de Sociologie : « Pour Bataille, comme pour Mauss et Kojève, la dépense, le luxe, le goût du risque marquent la frontière entre désir animal et désir humain... Qu'importe qu'il y ait une sociabilité animale ; ce qui est humain, c'est moins la sociabilité en tant que telle que son enracinement dans des affects induits par la conscience de la mort<sup>2</sup> ».

Mais revenons à Lacan. A considérer les premières pierres de l'édifice, nous ne sommes pas étonnés qu'il aie tenté, lors de la fondation de son Ecole onze ans plus tard, de remplacer l'appellation de psychanalyse didactique par la notion de psychanalyse pure. Soyons ici très attentifs aux contresens, car ils trament le premier des pièges qu'on a opposés au Front du Refus<sup>3</sup>. Certes, la psychanalyse didactique est assimilée à la psychanalyse pure, mais elle repose de ce fait sur une sémantique nouvelle : passages, dévoilements, virages... A tel point que le mot d'expérience revient trois fois à la bouche de Lacan lors des débats au congrès de La Grande Motte (1973).

En fait, « psychanalyse pure » c'est un concept, un opérateur. Du reste, si la psychanalyse pure était la psychanalyse didactique, de quoi les autres psychanalyses seraient elles faites ? C'est un opérateur pour rendre compte de quelque chose d'insaisissable : la fonction de la parole elle-même, identifiable comme telle dans le réel de l'« à voix haute » ou dans la nature subjectivante de toute inscription : ce qui de l'écriture précède la parole. C'est ce que Lacan a appelé psychanalyse en intension. Elle repose sur la Passe, qui est une expérience plus ou moins catastrophique de traversée du fantasme où se rencontre le Symbolique comme Réel, autrement dit la lettre, la part non signifiante du signifiant. Il est donc clair que la psychanalyse en intension n'est pas saisissable comme telle, mais seulement dans ses extensions réelles, symboliques et imaginaires.

Autrement dit, ce pivot qu'est la psychanalyse pure n'est qu'un éclair – à moins d'être tout à fait fou. Psychanalyse pure ne veut pas dire qu'il y a les psychanalyses pures et qu'il y a les autres. Voilà le contresens. La psychanalyse pure c'est ce dévoilement plus ou moins approché ou rencontré dans une psychanalyse, qui fera qu'une psychanalyse s'avère avoir produit un psychanalyste. Nous qualifierons donc de psychanalyse toute cure conduite par quelqu'un dont l'acte est repéré par ce passage, quelle que soit l'apparence de sa pratique dans la singularité de chaque cas.

Ceci a des conséquences directes dans le débat qui nous réunit aujourd'hui. Il est vrai qu'à son terme la refondation lacanienne a produit une nouvelle différenciation entre la psychanalyse et la psychanalyse dite didactique. Mais elle repose maintenant sur des bases totalement différentes, et notamment sur le tact du praticien qui mesure la limite à porter à la cure dans son cheminement dangereux vers cet éclair de la psychanalyse pure : « Une analyse n'a pas à

---

<sup>2</sup> Denis Hollier, le Collège de Sociologie, Folio/essais, p.85

<sup>3</sup> Regroupement initié par René Major.

être poussée trop loin. Quand l'analysant pense qu'il est heureux de vivre, c'est assez<sup>4</sup> » - consignes contraires aux exigences lacaniennes envers la psychanalyse du psychanalyste.

Il faut dire nettement que la psychanalyse n'est pas authentifiée par son appareil théorique, ses protocoles, ou des « critères de bonne pratique » ; la différence entre psychothérapie et psychanalyse n'est pas topographique, c'est une dialectique interne à chaque cure psychanalytique. Toute proposition contraire finit par installer un consensus mou et psychologisant : la psychanalyse, on sait ce que c'est ; c'est une région bien cartographiée et rassurante, très différente de ces pratiques louches, déraisonnables... Ce qui fait, du reste, que ceux chez qui la vie ne veut pas mourir finiront par les préférer. Pas seulement les nigauds abusés.

La distinction entre psychanalyse et psychothérapie est quelque chose d'extrêmement difficile à saisir, qui file entre les doigts chaque fois qu'on croit l'avoir établie. Gérard Pommier avance dans le dernier envoi de *Litura*<sup>5</sup>, Bulletin de la Fondation Européenne pour la Psychanalyse, que cette distinction est opaque pour les psychanalystes eux-mêmes. Bien sûr, qu'elle l'est. Elle l'est de par sa nature même, et ce n'est pas ce qui soutient le constat de Pommier qui va l'éclairer. Je ne comprend pas qu'il se félicite de pouvoir désormais conjuguer cette opacité au passé sous prétexte que le législateur aurait enfin opéré cette différenciation. Tout au contraire, cette soi-disant différenciation risque d'opacifier définitivement la compréhension de la psychanalyse par les psychanalystes eux-mêmes, si personne ne proteste.

Enfin, et j'en aurai fini avec les fondements lacaniens d'une politique de la psychanalyse – qui sont aussi les fondements psychanalytiques d'une lecture de la politique – il me reste à aborder la question de l'œuvre et la dimension d'auteur, qui sont intrinsèques à la psychanalyse. Il n'est pas question ici de développer ce thème central dans toutes ses implications. J'en signale seulement quelques entrées. - Lacan a construit la base du graphe sur une théorie de l'auteur<sup>6</sup>. Le premier jet du graphe part du croisement entre deux « états » du signifiant : la chaîne signifiante brute et le discours rationnel. Seul le double croisement, la conjonction du discours rationnel avec le signifiant comme créateur du sens, est producteur de vérité. Le modèle, ici, est la poésie. Autrement dit, la vérité est liée à la rencontre de la lettre. Sans cette traversée du code, c'est le moulin à parole et le ronron de la répétition, alors que la vérité est dans le nouveau – même si ce nouveau n'est que réinvention. Si la question de l'auteur insiste tant en psychanalyse, c'est qu'elle est le corollaire de la nécessité pour chaque psychanalyste d'avoir à réinventer la psychanalyse – c'est-à-dire, grâce à son analyse, subjectiver les discours de la psychanalyse avec les signifiants de sa propre histoire. Comme l'artiste, l'analyste est nommé par son « œuvre ». C'est ainsi qu'au bout du compte le Nom du Père apparaît comme une supplémentation. C'est ce qu'indique la formule : « Le Nom du Père, on peut s'en passer à condition de s'en servir. ». L'invention de la Passe répondait de cette mutation dans la formation qui va de la reconnaissance d'un savoir appris à la production d'un savoir en toute singularité ; un savoir « crû en son propre ». Mais ce savoir-vrai impose au psychanalyste de parler depuis Colone, c'est-à-dire d'un espace invivable, dangereux. La spécificité psychanalytique dans la production du savoir suppose une traversée

---

<sup>4</sup> Lacan, Conférence de Yale, in Scilicet, n°6-7, Seuil, p.15.

<sup>5</sup> Bulletin de la Fondation Européenne de Psychanalyse.

<sup>6</sup> Lacan, le Séminaire, Livre V, les formations de l'inconscient, le Seuil, p. 14.

du fantasme, dont une des conséquences est l'expérience de la douleur d'exister : l'existence pure, sans désir, quasi mélancolique donc, qui suit une telle réalisation. J'ai la conviction qu'on ne sort d'une telle douleur que par la production d'une « œuvre », qui vient comme la signature singulière dans la création du savoir. Même ancestral, c'est alors un savoir nouveau.

Je crois être là parfaitement clair sur l'importance que nous donnons au nom. Une importance telle qu'elle impose une surveillance acharnée contre toutes les tentatives qui visent à rabattre le nom d'auteur sur le nom comme label – le nom de la liste et de l'appartenance. C'est pourquoi Lacan avait imposé l'anonymat dans Scilicet. Et c'est pourquoi il est non moins clair qu'il y a quelque chose comme un tour de passe-passe (et un mauvais procès aux opposants à la loi sur les psychothérapies) lorsque Pommier, toujours dans la même livraison de Litura, titre son article : « Pourquoi dire son nom et l'inscrire dans un annuaire ferait-il problème ? ». Ce qui fait problème, c'est d'être labellisé comme psychanalyste par un appareil idéologique d'Etat extrêmement puissant et insidieux. Et ce qui fait encore plus problème, c'est que ce problème ne semble pas troubler les acteurs du Groupe de contact<sup>7</sup>, si bien qu'eux-mêmes ont été pris dans le rabattement que j'évoquais puisque c'est justement en prétextant du nom d'auteur que Pommier justifie une position qui fait le triomphe du nom comme label : « Nul doute que l'acte analytique est bien subversif en effet, mais il ne l'est qu'à la condition d'être signé d'un nom. Et quelle honte y aurait-il à le déclarer ? ». C'est exactement ce que je viens de montrer, et c'est ce qui est malmené par la politique du Groupe de contact. Je n'ai pas honte de déclarer mon nom, j'ai honte de toutes les bêtises et de toutes les blessures infligées aux patients par les psychanalystes labellisés – y compris moi-même.

Que s'est-il passé depuis trente ans pour constater aujourd'hui que la psychanalyse prête la main à un traitement policier des sectes ? Je suis scandalisé de lire sous la plume de membres du Groupe de Contact que la psychanalyse se devait de participer à la protection des citoyens (Marilia Aisenstein, lettre au journal Libération<sup>8</sup>, ou encore Bernard Brémont dans ses Eléments pour une histoire du Groupe de Contact<sup>9</sup> : « [le Groupe de Contact] reconnaît le légitime souci des pouvoirs publics en matière de santé publique et de protection des personnes (lutte contre les sectes et les charlatanismes) ». C'est le triomphe de l'ordre médical. L'Ordre médical, c'est le titre d'un livre publié par Jean Clavreul en 1978, l'aboutissement d'un travail clinique, théorique, et politique qui devait beaucoup à l'expérience d'un « enseignement » assuré par lui à l'Université dite à l'époque « de Vincennes », future Paris VIII.

Et bien nous devons constater que l'apport fondamental de cet ouvrage radical dans son respect de la subversion freudienne, qui est une subversion du sujet, est aujourd'hui totalement démenti ou ignoré, y compris des psychanalystes. Je rappelle donc la définition qu'il donne de la raison médicale : « imposer ce qui est le plus favorable au bien de quelqu'un, qui n'est pas jugé en mesure d'opposer un jugement recevable<sup>10</sup> ». Ceci a évidemment des résonances politiques, et Clavreul les dénonce clairement : « Le médecin (ou le chef) sait mieux que toi ce qui convient pour ton Bien<sup>11</sup> ». C'est pourquoi « les dictateurs [...] recourent à la métaphore médicale pour asseoir leur pouvoir ». C'est ce qu'indiquait, par exemple, le film Z montrant les colonels Grecs factieux réunis pour un cours de politique...

---

<sup>7</sup> Le Groupe de Contact, qui réunit des psychanalystes d'orientations diverses – membres de l'IPA et lacaniens -, a été constitué pour négocier avec les instances étatiques.

<sup>8</sup> 9 mars 2004.

<sup>9</sup> En ligne sur le site oedipe.org.

<sup>10</sup> J. Clavreul, l'Ordre médical, le Seuil, 1978, p. 24

<sup>11</sup> ibid, p.11.

basé sur l'éradication et les ravages du mildiou. Evoquons plus récemment le discours d'un chef de guerre en Irak assimilant les lieux de résistance à des « poches cancéreuses ». À vrai dire les références sont innombrables tant les discours autoritaires s'abritent sous les métaphores médicales.

Mais les enjeux vont bien au-delà d'une portée politique stricto sensu, car ce sont surtout des enjeux de civilisation. Pour la médecine moderne, d'une certaine façon, la mort n'existe plus comme telle puisqu'on meurt toujours de quelque chose : d'une maladie, d'une hémorragie, etc... pas de la mort. Ceci, Clavreul l'avait déjà repéré : « Car il est vrai que la médecine ne parle jamais de la mort, si ce n'est pour tenter d'en reculer l'échéance ; elle ne parle jamais de la vie et de la jouissance, si ce n'est pour la régler ; elle dénie toute autre raison de vivre que la raison médicale qui fait vivre, éventuellement de force<sup>12</sup> ».

Nous pensions que c'en était fini de ce carcan désubjectivant tant les forces qui s'éveillaient alors le refusaient, soutenues fermement par la psychanalyse, hissée par Lacan à la stature d'outil le plus accompli pour subvertir ces discours petit-bourgeois pusillanimes et décadents. Au contraire, ils s'imposent massivement, avec l'arsenal juridique hypertrophié pour cimenter les failles de notre mortelle et langagière condition où la jouissance ne tourne pas rond. Croyez en tous les dieux que vous voulez, disait Lacan, à condition d'être au clair avec le dieu qui n'existe pas. On en est loin. Jadis, le bon peuple voulait du pain ; aujourd'hui on lui donne des coupables, et aussi des psychologues de crise pour conforter l'illusion pédagogique, qui produit le contraire de ce qu'elle veut obtenir puisqu'elle finit toujours par transformer le symbole en fétiche.

Face à un monde ayant atteint un niveau d'absurdité que Freud qui pourtant en était fort averti n'aurait pu imaginer, il est urgent de permettre à quiconque d'oser affirmer, comme Clavreul : je ne vous ai rien demandé, je me passe de vos conseils. Du reste, ce ne sont plus des conseils mais des contraintes ; les docteurs nous gouvernent, l'idéologie sécuritaire tient lieu de politique pour tout le monde. Oui, notre visée est que chacun puisse soutenir ceci : je me débrouille comme je peux avec ma jouissance ; mal, comme tout le monde, mais plutôt moins mal si j'ai fait une psychanalyse. C'est-à-dire si je me porte responsable de ses aléas, si je suis au clair avec mon désir. Ceci est un fondement éthique.

Aujourd'hui, une étape est franchie. Les enjeux ne sont plus dans le débat sur cette loi. La défense de la psychanalyse doit se porter au-delà.

Ce qu'il fallait objecter au Groupe de contact a été dit ; nous devons le répéter, et je ne crois pas que nous pourrions aller plus loin. Pour reprendre la métaphore des « bonnets », il y a bien deux sensibilités contraires dans la psychanalyse, et elles s'expriment à propos de cette loi. Mais elles finissent par s'argumenter avec les mêmes concepts, et le débat tourne court puisque chacune des positions se justifie d'incarner la limite des excès de l'autre.

C'est pourquoi, dans ce débat où les grandes divergences sont masquées, où la vérité d'une position se dit par-delà le glacié des discours convenus, nous ne pouvons lire la vérité du Groupe de contact qu'à travers l'analyse des réactions de ses membres qui font symptôme – membres qui, comme l'énonce Brémont dans le document cité, sont tous des chefs d'associations psychanalytiques : « [le Groupe de contact] s'est élargi courant 2000 à d'autres responsables d'associations psychanalytiques ».

---

<sup>12</sup> ibid, p.29

Peut-être que, si on ne s'en tient qu'à sa stricte textualité juridique, l'accord obtenu n'est pas mauvais pour la psychanalyse dont il reconnaît l'exceptionnalité. Mais quelle psychanalyse, et pour combien de temps ? En fait, les véritables enjeux ne sont pas dans la discussion juridique de la loi, puisque cette affaire démontre que le problème est globalement politique, qu'on ne sauvera pas la psychanalyse en ménageant l'idéologie dominante, et que, par-delà cette loi, notre question, nos combats, sont devenus : quelle psychanalyse pour demain ?

Il est vrai que Lacan a voulu une Ecole plus qu'une association, parce qu'il la concevait comme un abri contre la sauvagerie des appareils idéologiques d'Etat ; contre l'ordre médical notamment, ses méprises, ses violences, qu'il avait clairement identifiées et annoncées<sup>13</sup>. Peut-être cette loi sera-t-elle cet abri pour la psychanalyse, mais on peut en douter.

D'abord, il n'est pas question d'avaliser l'idée simpliste que la psychanalyse va maintenant se trouver différenciée de la psychothérapie parce que le label est enfin reconnu. C'est exactement le contraire.

Pour être un bon compromis, il eût fallu que les analystes dans leur ensemble soient d'accord sur sa dimension de semblant. Ce n'est pas le cas, et c'est, à mon avis, le symptôme majeur du Groupe de contact qui s'y est opposé, qui n'a jamais affirmé clairement l'essentiel : nous avons consenti politiquement à ce semblant, mais peut-être ne sommes-nous, un par un, que des « psychothérapeutes »... Je n'ai rien lu qui avertisse en ce sens les membres de leurs associations, seulement un consensus d'autosatisfaction sans ambiguïtés, comme en témoigne le courrier de C. Landman à la presse. S'ils n'y ont pas pensé, c'est probablement qu'ils ne le pensent pas. Pire encore, certaines associations se sont montrées particulièrement crispées, au point de faire taire violemment ceux de leurs membres qui voulaient en toute bonne foi interroger l'accord conclu avec le Ministre. Voilà bien le plus inquiétant pour l'avenir d'un accord, qui n'avait de chance de préserver le tranchant de la psychanalyse qu'à la condition d'être fortement contesté au nom de nos principes de base.

Il semble bien que d'une façon générale nous ayons buté sur la réaction crispée de dirigeants d'associations psychanalytiques que les tractations secrètes ont coincés dans une forme de cette social-incestocratie que débusquait Serge Leclair, à chaque fois qu'on se préoccupe davantage de la maison supposée servir la vérité, que de la vérité elle-même.

Les petits arrangements avec l'Etat ne remplaceront pas l'analyse d'un symptôme que la communauté psychanalytique ne pourra plus désormais continuer d'ignorer avec autant de suffisance : pourquoi, après la psychanalyse qui seule avait osé s'aventurer au cœur même des processus morbides, et qui peut proposer au praticien un espace d'écoute qui fait de lui une surface d'inscription et non un aliéniste, existe-t-il encore, et de plus en plus, des psychothérapies ?

Les psychanalystes en portent sûrement une part de responsabilité. J'ajoute qu'on ne se protège pas de la vérité, ni on en interdit l'accès, par des décrets.

\*

---

<sup>13</sup> cf. Table ronde sur : « La place de la psychanalyse dans la médecine », in Les Cahiers du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris, 7ème Année N°12, 30 Décembre 1966. L'expansion éditeur.